

# Dominique Manotti, agrégée d'histoire et auteure de «Avec Marseille 73» «Il y a en France une montée de la recherche de vérité historique sur la guerre d'Algérie»

*Avec «Marseille 73, une histoire française», récit inspiré des agressions et des meurtres de Maghrébins, qui ont eu lieu dans le sud de la France au début des années 1970, Dominique Manotti (Marie-Noëlle Thibault de son vrai nom) a prouvé, encore une fois, que le polar est le genre littéraire idéal pour explorer les épisodes les plus noirs de l'histoire de la France. La grande dame du polar français «a toujours cru à la force des romans dans la création d'une compréhension du monde». Pour Reporters, l'ancienne militante syndicale a sympathiquement accepté de répondre à nos questions qui portent essentiellement sur le polar, les meurtres racistes de l'automne 1973 et bien évidemment la Guerre d'Algérie.*

ROPOS RECUEILLIS PAR ROUCHDI BERRAHMA

Reporters : Dominique Manotti, vous êtes agrégée d'histoire, spécialiste de l'histoire économique du XIXe siècle. Vous êtes connue également comme l'une des plus grandes plumes du polar français. A travers vos polars, vous explorez les épisodes les plus noirs de la société française. Pourquoi le choix du polar ?

**Dominique Manotti** : J'ai commencé à militer très jeune, dans le début des années 1960. Dans les années soixante et soixante-dix, nous avions vraiment le sentiment que nous allions changer le monde. Mon travail d'historienne venait en complément et en appui de mon militantisme. En 1981, Mitterrand arrive au pouvoir en France. Mitterrand, le ministre de la Justice du gouvernement français en 1956-1957 qui vote les pouvoirs spéciaux à l'armée (dont le pouvoir judiciaire), Mitterrand le ministre de la Justice qui laisse guillotiner quarante-cinq militants algériens. Devant le réel élan de ferveur populaire qui l'accueille, je me dis que la gauche française, amnésique, est bien mal partie et court à sa perte. Je ne trouve plus ma place, j'arrête de militer. Progressivement, l'envie de raconter dans des romans le monde tel que je l'ai connu se fait jour. J'ai toujours cru à la force des romans (de bons romans, là est la difficulté) dans la création d'une compréhension du monde. La force d'un roman est de toucher les lecteurs dans leur sensibilité, leurs sentiments autant que leur intelligence. Un bon roman est pour chacun de ses lecteurs une expérience de vie. Moi, j'ai commencé à découvrir l'histoire de mon pays dès l'âge de 10-12 ans à travers les romans. Alors, j'ai eu envie d'essayer d'en écrire. Mon premier roman «Sombre Sentier», 1995, raconte la lutte des travailleurs clandestins de la confection parisienne pour leur régularisation en 1980, la dernière lutte sociale de grande ampleur à laquelle j'ai participé. Un sujet qui me touchait de trop près. Je ne pouvais le raconter que dans un roman.

Votre dernier roman, «Marseille 73», tourne autour de la série d'actes violents ciblés sur des «Arabes», et surtout des Algériens. Comment vous est venue l'idée d'écrire un polar sur ces événements ?

En travaillant sur un autre sujet, j'ai découvert, en dépouillant la presse locale, la flambée des crimes racistes à Marseille. J'étais très militante à l'époque, à Paris, et pourtant, je ne me souvenais pas d'avoir entendu parler de ces



événements. Alors, j'ai voulu aller voir de plus près. Ecrire un roman pour comprendre.

*L'attentat du consulat d'Algérie à Marseille, en décembre 1973, est le point culminant de ces actes de violence. Qui sont les auteurs et qu'est-ce qui explique ces crimes ?*

Je ne le vois pas comme cela, et c'est pourquoi j'arrête le roman avant cet attentat. Les meurtres racistes de l'été et de l'automne 73 sont commis par des individus isolés ou en petites bandes qui assassinent dans la rue, plus ou moins au hasard. Ils ne sont pas revendiqués. Ce sont des crimes qui «surgissent» au cours d'une vague de propagande raciste anti-Algériens très virulente et massive, mais les crimes eux-mêmes sont peu organisés, peu coordonnés. Un «passage à l'acte» comme diffus dans la population... ce qui fait à mes yeux l'extrême gravité de ce racisme «populaire» en quelque sorte. La vague d'assassinats faiblit, puis s'arrête fin septembre-octobre.

L'attentat du Consulat algérien de Marseille en décembre est d'une autre nature, me semble-t-il. Il s'attaque aux biens immobiliers d'une institution algérienne et à la vie de ceux qui la fréquentent. Il nécessite de solides moyens matériels (explosifs en grande quantité) et est revendiqué par une organisation fantôme, le «groupe Charles Martel». Et surtout, il est le premier d'une vague d'attentats tout à fait similaires, mais avec beaucoup moins de victimes,

qui vont se multiplier pendant toute l'année 1975 en France (une bonne vingtaine) et dans toute l'Europe. Aucun «terroriste» ne sera jamais arrêté. Le pseudo-groupe Charles Martel est manifestement couvert par les Services français. Cette série s'achève par une lamentable tentative de «débarquement» en Algérie de quelques poseurs de bombes, arrêtés en quelques jours par la police algérienne. Ils semblent se réclamer d'une curieuse organisation «SOA» (Soldats de l'opposition algérienne). La résonance avec l'OAS ne doit évidemment rien au hasard. On est donc dans une autre histoire que celle de la première vague d'assassinats racistes.

*Quelle était la réaction en France ?*

Si l'on parle de la première vague d'attentats, celle que raconte le roman, les réactions sont très diverses. Les instances officielles gouvernementales et autres (police, justice), c'est le déni pur et simple, il n'y a pas de crimes racistes en France. J'ai aussi tendance à penser que les assassins racistes sont couverts, protégés en quelque sorte, par de larges franges de la population française qui les connaît et ne dit rien. C'est l'aspect le plus «perturbant» de cette vague de crimes. Dans les organisations de la mouvance de gauche, les réactions sont des condamnations unanimes des crimes racistes. Mais au-delà de la simple condamnation, cela se complique. Quelle riposte ? Embarras des syndicats devant les actions de grève du Mouvement des travailleurs arabes accusé de diviser la classe ouvrière, et donc pas soutenues. Souci aussi de ne pas se couper des «racistes au sein du peuple». Un soutien franc, massif vient essentiellement d'intellectuels de gauche, de l'extrême gauche politique, des mouvements chrétiens de gauche catholiques et protestants, et de leurs diverses mouvances beaucoup plus importantes à l'époque qu'aujourd'hui.

*Le 19 mars 2022 correspond au 60e anniversaire du cessez-le-feu, un événement majeur de la Guerre de libération nationale. Aujourd'hui, en France, la Guerre d'Algérie est-elle encore un sujet tabou ?*

De moins en moins. Il est temps ! Les travaux d'historiens sur cette guerre ont commencé à se développer à partir du tournant des années 2000. Quarante ans après la fin du conflit... Ils sont de plus en plus nombreux et,

souvent, de grande qualité. Pour l'instant, ils n'ont pas encore, me semble-t-il, une audience très massive. Mais la situation évolue et va continuer à évoluer. Je pense que l'explosion Zemmour est en partie une réponse à cette évolution, à cette montée de la recherche de vérité historique sur la guerre d'Algérie, comme elle est une réponse à la montée des femmes dans la société française. Le clan Zemmour a peur.

*Selon vous, est-il nécessaire d'enseigner la Guerre d'Algérie à l'école française ?*

Évidemment. Et pas seulement la guerre d'Algérie, mais toute la phase des luttes de libération nationale, la disparition de l'empire colonial français. Il n'est pas possible de bien connaître l'histoire de la France sans connaître l'histoire de cette période cruciale pendant laquelle le pays, la société française toute entière changent. Bien sûr, le rôle de l'École est fondamental et elle pourra mieux jouer son rôle au fur et à mesure que le travail des historiens continuera d'avancer.

*Le texte officialisant l'ouverture des archives françaises relatives à la Guerre d'Algérie entre le 1er novembre 1954 et le 31 décembre 1966 a été publié fin 2021. L'ouverture des archives au public contribuera-t-elle à améliorer les relations entre la France et l'Algérie ?*

Je ne suis pas compétente dans ce domaine. Je travaille très peu en direct sur les archives, j'utilise les travaux des historiens. Mais je peux m'appuyer, pour vous répondre, sur les positions de La Ligue des droits de l'Homme. L'attitude du gouvernement sur cette question de l'accès aux archives a été extrêmement fluctuante pendant le quinquennat. Entre 2019 et 2021, le Service interministériel des Archives a tenté d'empêcher la consultation des archives légalement ouvertes en les communiquant «au coup par coup», selon que le demandeur lui paraissait sympathique ou non. Il a fallu un recours au Conseil d'Etat pour faire interdire cette pratique. Puis, une loi «antiterroriste» de juillet 2021 a classé les archives des services secrets pendant la guerre d'Algérie «secret défense», donc non communicables de plein droit. Elle fonctionne toujours actuellement. Alors, voyons à l'usage ce que veut dire ce texte «d'ouverture» et comment il est appliqué. Adopté en pleine campagne électorale, après cinq ans de blocages divers... ■